L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 AOUT 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses pages du journal, paieront $1 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces, un mois, dans la page éditoriale, paieront 20 sur le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées au mois.

Les comptes des annonces faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 12 AOUT.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:

HORATIO SEYMOUR,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT:

FRANK P. BLAIR,

DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:

EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.

ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:

JAMES P. FRERET, de Jefferson.

JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel.........A. SAMBOLA.
2me " " ....M. S. BRADY.
3me " " ....A. S. HERRON.
4me " " ....A. DeBLANC.
5me " " ....N. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel......T. P. SHERBURNE.
2me " " ......GEO. W. RACE.
3me " " ......J. H. KENNARD.
4me " " ......E. N. CULLUM.
5me " " ......W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10½ heures, sur les lieux—Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située No 372, rue St-Charles, entre Thalie et Melpomène.

Par S. Guinault, à 11 heures, à Carrollton, sur le sixième Avenue, en face de chez Tailleur—La vacherie de Jean Marie Faure.

Par O. Lamonnet, au No 69 de la rue de Chartres—Assortiment de chapeaux assortis.

Par O. Valeton, à l'inspection de Holmes, rue Tchoupitoulas—Porc salé et épaules.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, étrangères et américaines, cachemire, lingerie, "notions" et articles de fantaisie.

Par Vincent & Co, à 10 heures—Continuation de la vente du fonds de magasin de marchandises sèches de P. Nicoly & Co, 105, rue Gravier.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION:

☞ Beaux Meubles, Glaces magnifiques, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à 10½ heures A. M., sur les lieux, No. 372, rue St Charles, Premier District, de beaux meubles, glaces, &c., &c.

Voir aux annonces.

Marchandises sèches à l'encan.—MM. Vincent & Co, continueront ce matin, à 10 heures, la grande vente de marchandises sèches et d'articles de fantaisie provenant de MM. G. King & Co, rue Gravier, No 105. Le stock est considérable, riche et très varié. Nous le recommandons à l'attention des marchands de la ville et de la campagne.—Voyez l'annonce.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

M. John Ray et la Louisiane.

Dans la séance de samedi dernier, au Sénat, M. John Ray, de la paroisse Ouachita, a prononcé une violente diatribe contre la presse de la Louisiane qu'il a accusée "d'exciter le peuple contre le gouvernement fédéral et contre le gouvernement actuel d'Etat et d'exciter les préjugés et le mauvais vouloir d'une classe de la population contre une autre."

Que M. Warmoth, qui est étranger à la Louisiane, qui ne connait pas ses habitants et se soucie beaucoup plus de ses propres intérêts que des leurs, et que l'Etat dont les hasards de la reconstruction militaire l'ont créé gouverneur, se fasse, dans un but politique, l'éditeur responsable de ces calomnies, on peut dire qu'il est à la rigueur dans son rôle. Mais que M. Ray, un Louisianais, ayant des liens de famille et de grands intérêts qui l'attachent à la population de son pays, oublie ce qu'il doit à lui-même, à sa famille, à ses anciens amis, à ses concitoyens, et, avant toute chose, à la vérité, pour descendre dans l'arène fangeuse du mensonge et de la calomnie, c'est ce qui, nous l'avouons, passe notre compréhension. La pitié l'emporte chez nous sur la colère en face de cette conscience à ce point égarée, de cette intelligence jadis élevée qui, aujourd'hui, en est réduite à servir de détestables passions. La calomnie, chez lui, n'est pas habile, car les journaux, qui sont sous les yeux de tout le monde, sont là comme un témoignage quotidien pour réfuter les accusations dirigées contre eux par M. Ray.

Au commencement de la session, on nous assurait que M. Ray, bien qu'ayant toujours été en faveur des lois de reconstruction, était, cependant animé de sentiments conservateurs; on prétendait qu'il ne consentirait jamais à se faire l'auxiliaire de la clique des carpet-baggers. Comment donc, en si peu de temps, a-t-il fait tant de chemin, que nous le trouvons rangé parmi les radicaux les plus ultras? Hélas! faiblesse de l'humaine nature! La presse a censuré la conduite de M. Ray! Son ambition—il aspirait au Sénat des Etats-Unis—a été déçue! Enfin, un batiment dépendant de son exploitation rurale a été incendié, et cet incendie a été attribué à l'esprit de vengeance. Ces trois causes réunies ont tellement agi sur l'intelligence de M. Ray qu'il s'est jeté tête baissée dans le radicalisme le plus outré et qu'il ne laisse échapper aucune occasion d'exhaler ses colères et ses rancunes. Ceux qui avaient cru qu'il y avait en M. Ray l'étoffe d'un homme d'Etat ont été singulièrement désabusés; sa conduite a prouvé que son âme était un composé de mesquines passions et d'étroits instincts.

La Récolte de Sucre.

Nous recevons d'un habitant expérimenté de la région du bayou Lafourche quelques observations assez justes sur l'habitude qu'on a d'exagérer l'évaluation de la récolte du sucre dès que les cannes présentent une belle apparence, mais, tout en admettant la justesse des observations de notre correspondant sur la manière dont les choses se passent, nous croyons qu'il va trop loin dans sa conclusion lorsqu'il dit que "le nombre des boucauts qu'il arriveront sur le marché ne dépassera guère celui des boucauts qui y ont été vendus l'année dernière."

D'après les renseignements qui nous parviennent des différentes paroisses sucrières, nous croyons qu'il arrivera près de deux fois autant de sucre sur le marché qu'il y en a eu l'année dernière; mais, comme, d'un autre côté, la demande pour les sucres de la Louisiane tend constamment à augmenter et qu'en somme la quantité produite n'atteindra pas cent mille boucauts, nous ne pensons pas que les prix puissent baisser beaucoup au-dessous des cours actuels. La population des Etats-Unis augmente constamment et la consommation du sucre s'accroît dans une proportion encore plus forte que celle de la population. Nous croyons donc que la culture de la canne à sucre deviendra une entreprise de plus en plus profitable. Sous le mérite de ces réserves nous reproduisons volontiers la lettre qui nous est adressée.

Monsieur,

Bien persuadé que vous avez à cœur l'intérêt du pays, je prends la liberté d'appeler votre attention sur une circonstance qui me paraît de nature à lui être nuisible, vous priant d'employer l'influence de votre estimable journal pour combattre l'erreur que je vais vous signaler.

D'après des correspondances particulières et des articles de gazettes de campagne reproduits par les journaux, il semblerait que la récolte prochaine de sucre doive être très abondante. C'est une erreur: erreur qui, entre autres inconvénients, peut avoir celui de faire tomber le prix du sucre, prix néanmoins à peine suffisant pour que les habitants puissent faire face aux exigences de leur triste situation.

Avant d'en venir aux circonstances particulières qui vous feront comprendre que la récolte de sucre ne sera pas très abondante, permettez-moi de vous remarquer comment se propage l'erreur contraire: 1o. Lorsque la récolte en général est à peine passable, il se trouve néanmoins un petit nombre d'habitants qui, en raison de quelques circonstances avantageuses, ont une assez belle récolte: c'est le cas de quelques petits habitants travaillant eux-mêmes, avec quelques engagés de choix, quelque coin de terre neuve. On parle surtout de ces récoltes. 2o. Les habitants sont en général trop portés à se faire illusion, à croire que la saison sera toujours favorable........ et ils calculent le nombre de boucauts en conséquence. 3o. Les gazetiers de paroisse sont si heureux de pouvoir faire une partie de leur rédaction autrement qu'avec des ciseaux, que toutes sortes de rapports leur sont une bonne fortune; une grosse et longue canne, peut-être unique sur une habitation, leur fait rédiger un article propre à faire croire que les boucauts et les barils vont doubler de prix par la quantité de sucre. Quelques jours avant la dernière roulaison, il ne manquait pas de rapports qui pronostiquaient un magnifique rendement. Pendant que la gazette de la localité étalait complaisamment ces belles espérances sur le papier, un habitant plus pressé que les autres avec 35 arpents de cannes faisait 7 boucauts de cambouis.

Sans doute, cette année, la récolte de cannes a un *peu* meilleure apparence: *ce qui a levé* est passable, quelquefois beau; mais qu'il y a loin de là à la certitude d'une abondante récolte. 1o. Nous ne savons pas comment va continuer la saison; 2o. Quelques parties seulement des récoltes sont assez belles; les vieilles souches ont manqué, les meilleures souches sont quelquefois claires; 3o. Quant au plant, on peut dire qu'en moyenne les habitants en ont planté un tiers de moins qu'ils ne comptaient planter; les uns parce qu'ils ne se sont pas rendu compte du peu que fourniraient les cannes claires qu'ils mettaient en "windrow" ou en matelas; les autres, et c'est le plus grand nombre, parce que leur plan s'est gâté.

Si on ajoute à cela que nombre d'habitations non-cultivées depuis plusieurs années ont changé de mains et vont être cultivées en cannes l'année prochaine; qu'une quantité notable de cannes sera achetée sur pied dans ce but, on comprendra que le nombre de boucauts arrivant sur le marché cette année, ne dépassera guère le nombre de boucauts de l'année dernière.

Respectueusement, votre très humble serviteur.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—11 Août.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN No 111 rue du Canal,

Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	77	degrés.
Midi	84	"
3 heures P. M.	87	"
6 heures P. M.	86	"

RENVOI DE MEETING.—On nous prie d'annoncer que le meeting qui était annoncé comme devant avoir lieu ce soir, place Lafayette, est renvoyé jusqu'à nouvel ordre.

GRANDE PROCESSION DE CLUBS—"Les Chevaliers de Blair" invitent les différents Clubs, à pied ou à cheval, à se réunir à eux samedi soir, 15 du courant, à l'occasion d'un drapeau qui doit leur être présenté, et pour une grande procession en cette ville. On fera probablement connaître l'itinéraire que suivra cette procession, afin de satisfaire la curiosité publique.

GUIDES DE SEYMOUR.—Les Guides de Seymour se sont réunis hier soir au coin des rues Magazine et Poydras. L'assemblée était fort nombreuse. Le Dr. J. Baldwin Duff, président, a fait un discours qui a été parfaitement accueilli de l'audience. L'ex-maire Monroe, appelé à grands cris, a été obligé de prendre la parole, ce qu'il n'aime guère. Après quoi on a procédé à l'élection des officiers permanents dont voici la liste nominale:

Président, J. Baldwin Duff; vice-président Jno. M'Phelin, secrétaire, Thos. C. McCall trésorier, Jno. P. Twomey, grand maréchal Octave Lecourt, Aides T. N. Condon, P. Lecourt; W. H. Dewes et G. R. Midley.

GARDES FOSSILES.—Ce club de futurs votants était sorti hier soir au nombre de 150. Ils pourront voter quand l'élection de novembre viendra, et en attendant ils travaillent de tout leur pouvoir pour le succès de la bonne cause.

CLUB DE COULEUR DU PREMIER WARD.—Il y a eu un meeting de ce club hier soir, au coin des rues Poydras et Levée. Environ 60 membres ont fait inscrire leurs noms, et les meilleures dispositions les animent.

C. Smith, (c.), de Lexington (Ky), a harangué le meeting, et peut-être d'autres out-ils parlé après lui, ce dont nous n'avons pas été informé. Le meeting s'étant ajourné, le club est sorti et a formé procession avec un corps de musiciens en tête. Arrivé devant la salle des Chevaliers de Seymour, rue Royale, le club a fait halte et un orateur de couleur a adressé une allocution aux Chevaliers qui ont répondu par l'organe de leur digne président, M. John Tully.

CLUB MONTÉ DU CRESCENT.—Au meeting d'hier soir, à la salle de l'Aigle, les élections suivantes ont été faites:

Président, H. H. May, vice présidents, MM. Henderson, Edsalle, Ch. Chrisholm et W. Q. Wells, secrétaire, John Anderson; secrétaire financier, V. Tanner, trésorier, Adams Giffen, grand maréchal, Charles E. Fesener.

Ce club se réassemblera vendredi prochain, vers 7 heures et demie.

AUTRES CLUBS.—Les clubs de Hancock, Constitution, Old Hickory et les clubs de Seymour et de Blair et peut être d'autres aussi ont eu des séances hier soir, car il nous est impossible de les visiter tous dans une soirée, tant ils sont nombreux. Nous les remercions tous des compliments qu'ils nous adressent en passant devant nos bureaux.

CLUBS.—Les Chasseurs Démocrates du 3e Ward.—Un nouveau club de ce nom s'est formé hier sous la présidence de M. P. H. Logan.

Une seconde réunion aura lieu ce soir, à 7 heures et demie, au coin des rues Bassin et Canal, afin d'achever l'organisation.

LES DRAYMEN.—Cinq cents membres de ce club se sont réunis hier soir, dans la salle du Pavillon, rue Poydras, où se tiendront tous les futurs meetings, le mardi soir de chaque semaine. Les Draymen montrent beaucoup de zèle pour la bonne cause et contribueront, sans nul doute, au triomphe prochain des démocrates.

LES MINUTE MEN.—Il y a eu un grand meeting de démocrates et de conservateurs de la paroisse Jefferson, sous les auspices des Minute Men de 1868. Le meeting a été harangué avec beaucoup de force par M. E. W. Grant, jeune avocat de talent, membre de la Légion Seymour.

UN NOYÉ.—L'officier Murphy a trouvé le corps d'un homme de couleur flottant dans le fleuve devant la rue Poydras. Ce corps n'a pu être identifié.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Une femme, nommée Mary Simon, rue Franklin, a été arrêtée hier sur l'accusation d'avoir mis le feu à une maison de résidence. Elle est représentée comme une femme vindicative et très dangereuse.

ACCIDENT.—Nous ne saurions trop recommander de la prudence dans l'usage des lampes à l'huile de charbon. Lundi soir une mère et sa fille, demeurant dans la maison de Mme Philipe, rue Mandeville, entre Morales et Urquhart, ont été atteintes par l'huile flambante d'une lampe renversée. Les accidents de ce genre sont trop communs depuis quelque temps.

FILOU.—Un jeune garçon du nom de Johnney Robinson a été arrêté hier, sur l'accusation d'avoir filouté de l'argent à Ed. S. Day. La situation devient critique. Après les bandes de voleurs hommes sont venues les bandes de voleurs femmes, et maintenant, voici venir les bandes de voleurs jeunes garçons. L'un d'eux, il y a quelques jours, vola $500 dans la poche d'un monsieur. On dit que le filou de M. Day appartient à cette bande.

MIS A CAUTION.—Les propriétaires du salon du Pavillon et du Salon 59, rue St Charles, ont été traduits devant le juge Becker, hier matin, et requis de fournir une caution de $500 chacun pour garantir leur comparution devant la Cour, quand ils auront à répondre à l'accusation portée contre eux d'avoir tenu et exploité une salle de musique sans licence théatrale. Le permis du maire ne suffit pas.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le grand jury a trouvé un bill d'accusation pour meurtre dans l'affaire de Francis A. Morris, qui a tué d'un coup de pistolet, Raymond Lang, au café d'Orléans, le 25 juillet dernier.

Dans l'affaire de George Rose, accusé de viol par Emma Crab, le jury n'a pu trouver un bill d'accusation.

ACCUSÉ D'INCENDIE.—J. Alexander, accusé d'incendie, a été renvoyé hier devant la Cour criminelle par le recorder Jackson.

JURY DE POLICE DE JEFFERSON.—Ce jury a déclaré dans sa réunion d'hier soir, que M. H. L. Lynch s'est mal acquitté de ses devoirs comme avocat de la paroisse. En conséquence, M. E. W. Grant a été choisi à sa place.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Présidence de M. Markey.

Lecture est donnée d'un message du maire opposant son veto à une résolution qui autorise la vente des revenus du marché Dryades. Le Conseil persiste dans sa résolution.

Renvoyé au comité de finances une communication du contrôleur sur la publication en volume des comptes jusqu'au 30 juin.

Le Conseil adopte une résolution de l'autre bureau pour nommer un comité chargé d'examiner le système actuel d'adjudication des contrats, mais avec un amendement portant que trois aldermen seront ajoutés au comité. MM. Brady, Poynot et O'Brien sont désignés par le Président.

Le Conseil vote de nouveau contre le veto du maire, la résolution autorisant la vente des revenus du marché Claiborne.

Concours est donné à la résolution qui accorde à Paul Waterman & Co., pour 5 ans, le droit d'établir des bains flottants dans le fleuve, en face du Second District.

Renvoyé à un comité spécial une communication du voyer. Déposé une communication de V. Soulakowski demandant la place de surintendant des Waterworks.

Adopté à l'unanimité une résolution requérant le contrôleur à présenter à la prochaine séance le bilan de la ville, et une résolution qui rappelle l'ordonnance qui déclarait les billets de ville recevables en paiement des terrains de batture.

Sur motion de M Shields, il est décidé que le comité de finances fera, à la prochaine séance, un rapport sur les déficits allégués dans les comptes de l'ancien trésorier et de l'ancien contrôleur.

Renvoyé au comité de finances une communication du trésorier sur un débat survenu entre lui et l'assistant avocat de la ville relativement au recouvrement des taxes dues.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Présidence de M. Kearney.

Le Conseil repousse, après une longue discussion, une résolution de M. Fisher pour une session jointe afin d'élire un directeur du chemin de fer des Opelousas en remplacement de J. H. Nicholson, qui n'a pas qualité.

Le Conseil refuse d'autoriser l'avocat de la ville à se faire assister dans deux procès pendants l'un contre Scott, l'autre contre Arrowsmith. M. Fisher annonce qu'il demandera que le vote soit repris en considération.

Adopté par-dessus le veto du maire l'ordonnance sur la vente des revenus du marché Claiborne.

Lecture est donnée d'une communication de l'avocat de ville qui déclare que dans son opinion l'élection par les Conseils de commissaires de la maison de Refuge est illégale.

Le rapport du Trésorier pour la semaine finissant le 8 août donne les résultats suivants: Recettes $76,395 83; dépenses 0; balance 345 mille 196 piastres.

Renvoyé au comité une résolution de M. Wynne autorisant le voyer à faire creuser le canal Claiborne depuis les Champs-Elysées jusqu'à la rue Pelogue.

On présente une ordonnance amendant l'ordonnance 261, de façon que les établissements où se débitent des liqueurs ne puissent y avoir de la musique sans une permission du maire. M. Fisher propose d'amender la résolution de façon à rappeler l'ordonnance 261 entièrement. L'amendement est accepté et la résolution passe à une première lecture.

Adopté finalement une résolution pour les transferts des aliénés à l'ancien asile qui était transformé en prison militaire.

On présente une résolution pour inviter les aldermen à se réunir à ce bureau à la prochaine séance pour élire des commissaires de la maison de refuge et un directeur du chemin de fer des Opelousas.

DÉPART POUR LA MARTINIQUE.—Le steamer français *Guyenne*, qui part demain, jeudi, pour la Havane, doit, après avoir débarqué dans ce dernier port les passagers qu'il y rendent, continuer son voyage jusqu'à la Martinique. Comme il y a rarement ici de départ direct pour cette île, l'occasion est excellente pour ceux qui y auraient affaire.

INSTITUTION CARNATZ.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de cette institution, qui a été fondée par Mme Carnatz et qui compte déjà parmi les meilleurs établissements d'éducation pour demoiselles que nous ayons à la Nouvelle-Orléans. Madame Carnatz est assistée par d'habiles professeurs pour l'enseignement des différentes branches d'éducation. Cette institution est située dans le centre du "Garden District", le local en est spacieux et aéré et il est entouré de terrains et de jardins plantés de magnolias et autres grands arbres, qui en font un séjour aussi agréable que salubre. Toutes les conditions se réunissent donc pour recommander l'Institution Carnatz aux familles.

NOUVEAU RIZ.—Le bateau à vapeur *Hunter*, capitaine Jeanfrew, a apporté hier, de la paroisse Plaquemines, treize barils de riz nouveau, consignés à M. A. Socola, 139 rue Vieille Levée. Ce riz provient de l'habitation de M. P. B. Drayton, et il a été écalé aux moulins dits "Farmers' mills". L'échantillon que nous avons vu est très beau.

DÉPLORABLE ACCIDENT.—Nous lisons dans le *Louisianais* de St-Jacques:

Dans la matinée de mardi dernier, un terrible accident a jeté la désolation dans la famille A. Deslattes, à Lobdell Vue.

Mme Alcide Deslattes, jeune femme d'environ 19 ans, a été tuée accidentellement par son jeune frère. Le malheureux garçon jouait avec un pistolet qui partit dans ses mains. La balle a frappé la victime en pleine poitrine, et la mort a été presque instantanée.

Mme Alcide Deslattes laisse un enfant en bas âge et un mari désolé.

Pères de famille, soyons donc prudents; ne laissons jamais d'armes à la portée de mains inexpérimentées. Un malheur est sitôt arrivé.

NAPOLÉON III ET LE TIERS PARTI.—Nous lisons dans l'*Internationel*:

Nous recevons de Fontainebleau une nouvelle de nature à modifier profondément, si elle se réalise, la politique intérieure de l'empire français.

L'Empereur aurait achevé, avant son départ pour Plombières, le *canevas* d'une lettre adressée à l'un de ses ministres et d'une [illegible] au peuple français; projets de lettre et de proclamation seraient d'un libéralisme indiscutable. L'Empereur y aurait entièrement au tiers parti et déclarerait adopter, dans la majeure partie de ses doctrines, le régime constitutionnel. Nous nous bornons à publier ces renseignements, et cependant nos informations vont plus loin encore.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Le bill cédant aux Etats Unis certaines terres pour faire des cimetières nationaux a passé finalement.

Une pétition de citoyens de Plaquemines s'oppose à l'ouverture du Bayou Plaquemines.

Un bill exemptant de saisie les gages des employés de la ville a passé finalement.

M. Ray présente un bill pour réduire le prix du papier public. Le bill est référé.

M. Wilson prévient le Sénat qu'il présentera un bill [illegible] des terres publiques.

Un bill relatif aux devoirs des jurés de police d'Alger a passé finalement.

Un bill [illegible] pour la nomination d'un avocat de district par chaque paroisse a passé finalement.

Le bill de la Chambre concernant la compagnie de Chattanooga est lu et référé au comité des améliorations de l'intérieur.

L'occasion du bill de la loterie qui est déposé sur la table le président dit:

La loi exige que je le signe, mais je le fais en protestant. Je le regarde comme un monopole, nuisible aux intérêts financiers de la ville et de l'Etat. Je désire que ma protestation soit insérée dans les minutes.

Un message de la Chambre annonce que ce corps refuse de concourir aux amendements sur le bill de milice. Le Sénat décide d'y persister et un comité de conférence est nommé.

Le bill pour récupérer de Washington les bons de la ville et de l'Etat, est déposé sur la table, sujet à appel.

Le bill métropolitain est mis à l'ordre du jour de jeudi.

Les bills de majorité et de minorité sur les affaires paroissiales sont mis à l'ordre du jour de samedi.

Le bill pour rediviser l'Etat en 5 districts congressionnels est mis à l'ordre du jour de vendredi.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Après quelques moments d'attente 55 membres sont présents.

L'orateur déclare qu'il a des objections contre le bill de la loterie, attendu qu'il ne veut pas encourager rien de ce genre.

Kent (dém) de St-Helena, concourt avec le président dans cette opinion.

Un mémoire de la sœur Angelica, directrice de l'asile des orphelines de Ste-Elizabeth, demandant une assistance pécuniaire.—Référé.

Harper (dém) de St-Charles, présente une résolution pour le renvoi de tous les clercs et pages des comités, à l'exception des clercs des comités d'enrôlements et des dépenses contingentes.—Adoptée.

La Chambre se forme en comité général pour considérer le bill de police métropolitaine.

Après discussion sur la nomination des commissaires de police il est décidé qu'ils seront nommés par le gouverneur.

Un message du Sénat annonce le concours de ce corps au bill de milice, avec divers amendements que la Chambre adopte à l'exception de l'amendement biffant la clause par laquelle nul ne sera passible de poursuites civiles ou criminelles pendant qu'il sera en service sur l'appel du gouverneur.

On passe aux bills sur la police; ces bills sont si divers et ont subi tant d'amendements que personne ne les reconnait plus, ce qui engage la Chambre à les référer à un second comité chargé de fondre tous les bills et d'en présenter un nouveau.

McMillan appelle le bill du Sénat incorporant la compagnie du chemin de fer de la Nile-Ibérie, Vermillionville et Texas. Le bill est renvoyé à l'impression.

Un message du Sénat demandé à la Chambre sur le bill de milice, le Sénat refusant de renoncer à ses amendements.

Le bill de la Chambre pour la collection des taxes de ville, est appelé.

M. Brewster, (rad.), d'Ouachita, désire savoir, et le demande aux avocats du bill, ce que deviendra l'argent de ville qui n'est pas dans le caveau du Trésor de ville. Cet argent étant entre les mains des pauvres gens qui l'avaient légitimement gagné, le bill ne proposant aucune mesure pour le remboursement ou la conversion de cet argent et en prohibant la réception pour toute dette quelconque, cela lui paraît être ni plus ni moins qu'une bonne répudiation.

M. Moray, (rad.) d'Ouachita, répond qu'il ne pense pas que cela produise la répudiation. En tout cas, il y a peu d'argent de ville dans les mains des pauvres gens; et le bill n'a pour but que de pourvoir aux dépenses courantes de la ville.

Le bill passe alors par un vote de 40 contre 24.

Le bill pour établir un bureau de travaux publics est référé.

Le bill supplémentaire du Sénat aux bills des impressions publiques est renvoyé à l'imprimerie.

Le bill pour soumettre à une licence les maisons de jeu est référé au comité des voies et moyens.

Le bill fixant le salaire des juges de District de l'Etat à $5000 par an, à l'exception des juges des diverses Cours de District de la Paroisse d'Orléans et du juge du Second District judiciaire, dont le traitement sera de $6000 par an, est référé au comité judiciaire.

La Chambre s'ajourne.

Une revue, le *Putnam Monthly*, donne les détails rétrospectifs qui suivent sur les hommes qui ont joué et jouent encore un rôle considérable dans les affaires politiques de l'Union.

"En 1854, dit le *Putnam's Monthly*, Buchanan était ministre en Angleterre. Le capitaine George B. McClellan, était envoyé par le secrétaire de la guerre en mission secrète dans l'île de Cuba, tandis que le général Quitman, le lieutenant Beauregard et *tutti quanti* organisaient une expédition de flibustiers contre la perle des Antilles.

"Parson Brownlow venait d'écrire un livre pour défendre l'esclavage, dans lequel il attaquait vigoureusement les chefs du parti abolitioniste, c'est à dire Gerritt Smith, Henry Ward Beecher, Horace Greeley, le docteur Howe, etc. John Brown n'avait pas encore quitté les déserts du Kansas et rien ne faisait prévoir l'affaire de Harper's Ferry.

"Tous ceux qui achetaient de la mélasse et du bois au capitaine U. S. Grant, avaient de la peine à se figurer qu'ils avaient affaire à un excellent officier de l'armée. Il avait plutôt l'air d'un capitaine de bateau à vapeur sans commandement, ou d'un spéculateur déconfit.

"W. T. Sherman était maître d'école en Louisiane. Sickles, Butler et Logan, étaient avocats et démocrates. Le colonel Albert Sidney Johnson, et le lieutenant-colonel Robert Lee avaient conservé leur grade dans l'armée fédérale.

"Parmi tous les personnages qui occupent actuellement une position officielle, seuls, MM. Seward et Chase, jouissaient déjà en 1854, d'une véritable notoriété.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Véto du gouverneur Smith, de l'Alabama.

Il condamne le vote électoral de la Législature.

Vive discussion à ce sujet dans le Sénat d'Etat.

Les républicains en guerre avec les carpet-baggers.

Le veto sera probablement soutenu,

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—Le département de l'agriculture a nommé une commission pour s'enquérir de la maladie des bestiaux qui paraît se propager dans le Nord. La maladie est attribuée aux conducteurs Texiens qui traversent les campagnes. On fait la visite des animaux avant qu'ils entrent dans les chars et le résultat est très encourageant. Le mal commence à disparaître.

Stevens a rechuté.

L'affaire du commissariat du Revenu reste dans le *statu quo*.

Le secrétaire Browning, McCulloch, Schofield, Evarts et Hunter, pour Seward, ont eu un conseil de cabinet aujourd'hui.

Nouvelles diverses.

Montgomery, 11—M. J. M. Tarbell est venu en ville ce matin avec une balle de coton de la nouvelle récolte. Ce produit est classé comme bon middling. La balle pèse 600 livres, et a été vendue à l'encan 42½ la livre.

Une confusion a été produite dans la Législature aujourd'hui. Le gouverneur Smith a envoyé au Sénat son veto sur le bill qui autorise la Législature à donner le vote électoral de l'Etat. Le gouverneur Smith dit:

"Après les plus mûres réflexions, je suis forcé de conclure que le bill est faux en principe et serait un mauvais précédent dans un gouvernement républicain. Comme mon jugement n'approuve pas le bill, c'est mon devoir constitutionnel de le renvoyer au Sénat avec mes objections.

"Il est remarquable que la première Législature républicaine, assemblée dans l'Alabama, dénie, en face des principes de son organisation, que chaque républicain chérit, non seulement aux hommes de couleur, mais aussi aux blancs, le droit de s'indiquer par son vote son choix pour un Président et un Vice Président des Etats-Unis et prenne l'affaire en ses propres mains. Quelle excuse peut-elle avoir? Est ce un expédient de parti? Alors c'est un abandon des principes, on un aveu que les matériaux dont le parti républicain est composé ne peuvent inspirer confiance. En d'autres termes, c'est dire qu'il ne faut pas se fier à la race de couleur.

"Cette action de l'Assemblée générale sera regardée encore comme plus remarquable quand on la considérera avec ce qui semble avoir été l'opinion presque unanime des membres influents du parti républicain de l'Alabama. La plupart croyaient et le disaient à Washington qu'une grande majorité de la population votante de l'Etat était en faveur de la nouvelle constitution. C'était comme si l'on eût dit que le parti républicain était une grande majorité dans l'Etat, car il est très connu que les républicains étaient favorables à la constitution. Alors il s'agit était aussi fort qu'on l'a supposé, la nécessité des expédients du parti n'existe pas; mais quand même elle existerait, nous ne croyons pas qu'elle y ayant recours.

"Bien que je désire beaucoup l'élection de Grant et de Colfax, je ne veux pas, pour atteindre ce but désirable, participer dans un plan qui, en pratique, dénie les véritables principes pour lesquels ces porteurs de drapeau se trouvent engagés devant le pays."

Dans le Sénat, il y a eu une chaude discussion et a causé beaucoup d'amertume. Sibley, Coon et d'autres radicaux extrêmes se sont exprimés avec violence à l'égard du gouverneur. M. Coon a demandé avec force que le veto fût repoussé et a dit que l'objet de ceux qui soutenaient le gouverneur était d'avoir la guerre. Si la guerre doit venir, qu'elle vienne. Il était prêt, et 90,000 affranchis de l'Alabama donneraient à l'opposition plus d'ouvrage qu'elle n'en voudrait. Quant à lui, il resterait avec le parti républicain de l'Alabama pendant la guerre, et la victoire se perchera sur son drapeau.

M. Jones a répliqué à M. Coon et a dit que ses remarques étaient révolutionnaires, mais que s'il voulait la guerre il pourrait l'avoir et qu'elle durerait jusqu'à ce qu'aucun homme de sa sorte ne resterait plus sur le sol de l'Alabama. M. Jones a dit qu'il était né Alabamien, et qu'au parle de guerre et d'une boucherie d'Alabamiens, on le trouverait du côté des siens. C'est dire des cieux auxquels le pays et le gouvernement appartiennent justement, dans cette région brillante et fertile, mais opprimée. Il a dit qu'il pourrait lever un bataillon de jeunes garçons et avec eux rosser tout ce que le monsieur de l'Iowa pourrait lui opposer. Il pourrait conduire sous sa bannière 20,000 hommes de couleur pour défendre l'Alabama et les Alabamiens. Les hommes de couleur intelligents savent que les carpet baggers ne sont pas leurs amis et qu'ils les abandonneraient dans une heure de péril ou de besoin.

Le débat a été conduit par les républicains, un seul démocrate se trouvant au Sénat qui s'est ajourné à 2 P. M., sans rien décider. Il n'y a pas de probabilité que le bill devienne loi malgré le veto du gouverneur. La Législature s'ajournera probablement demain.

Plus tard—La délibération sur le message du gouverneur qui s'oppose au bill relatif au vote électoral est ajournée à demain à 10 heures. Nombre de membres sont déjà partis.

L'avis suivant de M. Jones, républicain, paraîtra dans les journaux du matin. M. Jones et M. Coon sont deux sénateurs républicains.

Chambre du Sénat, 11 août 1868.

N'ayant pas eu le privilège de répéter au Sénat les remarques incendiaires faites par M. Coon dans le débat du gouverneur, je publie les ledites remarques autant que je puis me les rappeler:

Il a dit au gouverneur qu'il ne sortirait pas d'ici avant qu'on eût adopté quelque mesure pour la protection de ceux qu'il appelle des hommes de la loyauté; que si le sang de quelque unioniste était versé dans le comté Dallas, il mettrait en cendres les maisons du comté Dallas et la ville de Selma.

W. B. JONES.

Atlanta, 11—Au Sénat la question d'appuyer la décision du président, suivant laquelle Bradley ayant donné sa démission, l'affaire n'appartenait plus au Sénat, les oui et les non ont été appelés et le résultat a été oui 20, non 19.

Richmond, 11—Le nègre sur lequel on a tiré hier au meeting conservateur, est mortellement blessé. Il a déclaré qu'il n'était pas de la bande qui a jeté des pierres au meeting. Il a été transporté à l'hôpital des affranchis. On a arrêté aujourd'hui deux ou trois personnes qui se trouvaient, assure-t-on, de la partie; L'affaire sera portée devant les Cours demain.

Columbia, 11—Le général O. O. Howard a harangué les gens de couleur, cette après-midi, à la Chambre des Représentants.

La Législature a considéré nombre de bills pour la protection du parti, la punition des assauts, le règlement des contrats et l'organisation d'un système d'école temporaire.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 11—Descendant, le General Quitman, à 7 h. P. M.

Louisville, 11—La rivière monte. Temps agréable.

St-Louis, 11—Le fleuve baisse avec 7 pieds d'eau à Cairo.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 11—Arrivés, le steamer Harlan, de Galveston, le Five Queen, de Liverpool. Pas de départs.

Marché de la Havane.

La Havane, 11—Le choléra a entièrement disparu, et des certificats de santé seront délivrés après demain. Sterling à 11 et 11 1/4 de prime. Circulation fédérale, 32 1/2.

Marchés européens.

Liverpool, 11 au soir—Coton ferme. Vendu 10,000 balles. Avis de Manchester favorables, sans affecter le marché. Les autres marchés n'ont pas changé.

Londres, 11, au soir.—Consolidés 71 7/8.

Frankfort, 11 août—Bons fermes, 75 7/8.

Marchés Américains.

New York, 11, au soir.—5-20, 114 3/4. Argent très aisé sur demande.

New York, 11 après-midi—Coton un peu plus bas. Vendu 850 balles. Mid. Uplands 29 1/2. Farine en baisse. Gouvernements forts. 5-20, avec coupons, 114 3/4. Or 146. Sterling plat à 109 1/2. Bons du Sud fermes.

Louisville, 11—Vendu 109 b. de tabac aux pleins prix. Farine superfine 6.50. Porc 29. Graisse 18. Bacon 14. Whisky 1.25.

St Louis, 11—Tabac ferme et sans changement. Farine superfine, $6 25. Maïs, 90. Epaules, 13 à 13 1/2. Jambons, 19. Graisse, 19. Whisky, $1 37.

Cincinnati, 11—Farine, $10 25, pour famille. Maïs, 91. Avoine, 53. Epaules, 12 1/2. Bacon, 13. Jambons, 21. Fromage, 13 1/2. Beurre, 35. Œufs, 15 à 16.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Richmond, 11—Un meeting conservateur a eu lieu ce soir au vieux marché. Environ 2,000 personnes étaient présentes. Quelques nègres qui se trouvaient dans une maison du voisinage ont interrompu les orateurs et une pierre a été lancée contre la plateforme.

Les perturbateurs ont échappé à la faveur des ténèbres. On les a poursuivi en leur tirant des sus. Des barils de goudron ont été allumés et le meeting a suivi son cours.

Columbia, 10—Le nouvel avocat-général a présenté aujourd'hui devant le juge associé, le colonel Willard, un writ de *quo warranto* contre le coroner Walker, du district de Richland, qui occupait cette place sous le gouvernement provisoire.

L'avocat de Walker a récusé la juridiction du juge associé et de l'avocat-général, et la légalité de l'élection de Johnson, le coroner républicain. L'exception a été rejetée et l'affaire continue. Les nègres sont très excités.

Il ne se fait rien à la Législature. Il y a un mois qu'elle siège, et elle a passé cinq bills.

Selma, 11—La première balle du nouveau coton a été reçue ici aujourd'hui par MM. Hardee et Robinson, de la plantation de Geo. O. Baker & Co. Elle pèse 510 livres, classée middling et a été vendue à MM. Hopkins et Kennedy, à 35 cents la livre.

Liverpool, 11—Après-midi—Coton ferme.

Washington, 11—La Cour Impériale a décidé l'appel des E.-U. contre Arman en faveur des E.-U.

La Législature de la Nile-Ecosse, réprouvant la révolution ou l'annexion aux Etats-Unis, a décidé d'user seulement de moyens constitutionnels pour la retirer du gouvernement canadien.

New York, 11—midi—Argent facile à 3 à 4. Sterling 109 5/8. Or 145. Coton calme; Mid. 29 1/2 à 30.

HAITI.

Une correspondance de Haïti nous apporte quelques nouvelles de cette malheureuse république. La guerre continuait avec acharnement, sans qu'on pût prévoir quel parti l'emporterait. Le 3 juillet, des bandes de noirs ont parcouru les rues de Port au Prince, en criant: *Vive l'Empereur Salnave*. Ils voulaient que le dictateur, suivant l'exemple de Soulouque, se proclama empereur, mais leurs démonstrations sont restées sans effet.

Une autre correspondance donne les détails que voici sur l'organisation actuelle des partis haïtiens:

"Les partisans et les adversaires du dictateur Salnave sont également désignés par des sobriquets curieux. On appelle les premiers les *Lézards*, et les seconds, les *Cacos*. Ces sobriquets ont été employés pour la première fois, il y a plusieurs années, avant la chute de Geffrard, et lorsque le calme régnait dans la République. On ne se battait alors qu'à coups de chansons. Pendant le carnaval, les ouvriers de Port-au-Prince, tous hostiles à la pseudo-aristocratie mulâtre, improvisèrent une chanson où, se comparant à des Lézards, ils disaient sans se préoccuper de la rime:

"Il n'y a pas de maison
"Où le lézard ne vive!
"Il n'y a pas d'arbre
"Où le lézard ne grimpe!

"Les mulâtres acceptèrent cette allusion à l'ubiquité politique de leurs adversaires noirs; ils y répondirent par une autre chanson, dans laquelle ils se comparaient aux *Cacos*, sorte de perroquets noirs qui se nourrissent de lézards. Cette chanson avait pour refrain ces mots:

"Les Cacos, O! les Cacos, Oh!
"Les Cacos mangent les lézards, oh!

"Depuis ce moment les mulâtres de l'ancien parti de Geffrard sont restés les *Cacos*, et les noirs qui soutiennent Salnave comme ils soutenaient jadis Soulouque, vont encore les *Lézards*. Il est bien malheureux que la querelle des deux partis ne se soit pas terminée, comme jadis la Fronde, par des chansons. Qui peut prévoir les conséquences qu'amènera la guerre civile actuelle?"

LES RECOLTES EN EUROPE.

Nous lisons dans la *Patrie*:

—D'après les derniers renseignements reçus de la France et de l'étranger, on peut être assuré aujourd'hui d'avoir une bonne récolte.

Dans le Midi, la moisson est terminée. Les craintes que l'on éprouvait généralement ont disparu, et le résultat est meilleur qu'on n'avait osé l'espérer.

La récolte, que l'on croyait perdue dans certaines localités du Var, sera abondante. Le blé a donné jusqu'à 10 à 12 pour un dans certaines localités.

Par un temps superbe, Toulouse achève les travaux de la moisson. On a déjà vendu pour la fin du mois des blés nouveaux à 25 francs.

A Angers, partout on coupe, et dès à présent on paraît très satisfait. La moisson aura un bon rendement. La qualité pourrait laisser un peu à désirer.

A Montlhéry, la faux est dans les blés. La récolte est satisfaisante.

Les dernières lettres de Normandie donnent les plus belles espérances, et sur plusieurs points on signale une grande abondance.

Les mêmes avis sont donnés des frontières de l'Est.

En Hongrie, on est en pleine moisson. Grande abondance et belle qualité. Les villages agricoles manquent de bras. Ce pays, essentiellement fertile, a encore dans ses greniers des blés de la seconde récolte. Aussi, en présence de ce solde de campagne et d'une riche moisson, les prix des blés sont en défaveur.

Dans toute l'Allemagne, il y aura abondance de céréales.

En Belgique, peu, les blés seront bons. La récolte est excessivement belle en quantité et en qualité.

Les avis de Londres et de Liverpool, assure le *Journal des Débats*, constatent les plus belles apparences. Dans les contrées du Sud, on ne tardera pas à couper. Les avoines et les orges ont besoin d'ondées immédiates.

UN NOUVEAU CABLE TRANSATLANTIQUE.

Nos lecteurs connaissent déjà la concession accordée par le gouvernement français à MM. Erlanger et Reuter pour l'établissement d'un télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique. A propos de ce sujet, dans le *Moniteur*, l'article suivant traduit du journal anglais *Pall Mall Gazette*:

Comme le *Moniteur* a confirmé d'une manière officielle l'annonce de la concession du droit de poser un câble télégraphique sous-marin entre Brest et les Etats-Unis, il est utile de mentionner quelques détails sur cette entreprise.

Une concession correspondante a été donnée par l'Etat de New-York, et le câble sera posé directement de Brest à la ville de New-York.

Cette concession est exclusive, au moins du côté de la France, pour une période de vingt ans.

Les raisons pour lesquelles les auteurs du projet ont trouvé faveur auprès du gouvernement français et de l'Etat de New York ont été principalement que le câble proposé éviterait les délais de la partie de temps qui sont les conséquences de la ligne actuelle, et diminuera aussi les risques existants d'interruption de communication.

Par le seule voie que nous avons maintenant, pas moins de quatre câbles sous-marins doivent être employés, de plus le fluide électrique doit parcourir quatre fois quatre mille milles avant qu'un message puisse être envoyé du continent européen à New-York.

La mer du Nord ou le canal anglais, la mer d'Irlande, l'Atlantique et la mer entre Terre-Neuve et le continent américain. Ensuite, les fils télégraphiques doivent traverser l'Angleterre, l'Irlande, Terre Neuve, et finalement franchir la distance de la côte anglo-américaine jusqu'à New York.

Il est peut-être surprenant que, malgré ces détours, des messages soient envoyés de l'Europe aux Etats-Unis aussi vite qu'ils le sont actuellement; mais il n'y a aucun doute que la communication serait accélérée de beaucoup si, comme on le dit, un négociant ou un banquier de Paris se trouve littéralement à même de converser avec New-York.

C'est peut-être un calcul exagéré de supposer que des messages entre ces deux villes puissent être envoyés et recevoir leurs réponses dans une demi heure, et que des dépêches puissent être envoyées de Berlin ou Francfort à New-York et recevoir leurs réponses dans une heure; mais il est évident que la différence du temps doit être très grande. On pense aussi que la route directe diminuera de beaucoup les chances d'interruption de communication avec l'Amérique, ce qui arrive de temps en temps.

La télégraphie océanique a été portée à un tel degré de perfectionnement qu'il y a plus de crainte d'accidents par terre que par mer; et, en effet, lorsque pendant les deux derniers hivers la suspension des communications est venue à diverses reprises jeter l'inquiétude parmi nous, la raison en a été que chaque fois des ouragans avaient détruit des lignes terrestres, quelquefois à Terre-Neuve, quelquefois sur le continent américain.

Quelle que soit l'importance de ce danger, la nouvelle ligne en sera exempte.

Comme le capital que cette ligne représentera sera seulement, dit-on, de 1 million liv. st., et que les dépenses d'exploitation, avec deux stations seulement (Brest et New-York), doivent être très minimes, il est très probable que ce projet aura pour conséquence de mettre le luxe de la télégraphie transatlantique à la portée de ceux qui ne possèdent qu'une aisance relative.

Un câble posé dans le canal anglais de Falmouth à Brest donnerait également l'avantage de une service du câble français.

On espère que le nouveau câble transatlantique sera prêt à être posé en juin prochain.

M. Charles G. Halpine, *register* de la ville de New-York, est mort à New York des suites d'un coup de soleil, qu'il avait reçu deux semaines auparavant. M. Halpine, qui était irlandais de naissance, avait servi en Amérique, pendant la guerre civile, et était parvenu au grade de général. Mais c'est surtout comme écrivain qu'il est connu. Il a acquis une grande popularité sous le pseudonyme de "Miles O'Reilly" et a publié plusieurs chants patriotiques fort admirés, en desquels en l'honneur du général Grant. M. Halpine a été pendant quelque temps le principal rédacteur du *Citizen*. Il n'avait que trente-neuf ans.

—Rien n'est sacré pour.... les faiseurs de calembours:

Un plaisant faisait observer que la partie des Halles où le feu s'est déclaré—c'est-à-dire le sous-sol—est la seule qui ait de la valeur, car les pavillons ont été construits *par dessus le marché!*

NOUVELLES MARITIMES.

Arrivé à Liverpool, 1er août, navire Polar Star, de la Nouvelle-Orléans.—Partis, 20 juillet, navires Ivanhoe, Fasmanian, Zouave et Arcturus, pour la Nouvelle-Orléans.

A Barcelone, 10 juillet, navire Arthemise; 17, barque Pablo, 19, barque Aquilita, toutes de la Nouvelle-Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Mardi soir, 10 août 1868.

COTON—Il s'est fait quelques demandes, ce matin, à l'ouverture du marché—moins actives qu'hier, cependant—mais les facteurs ayant demandé 1 c au-dessus des limites des acheteurs, ceux-ci se sont retirés—à l'exception d'un seul, qui, ayant trouvé les qualités dont il avait spécialement besoin a pu offrir des chiffres qui ont été acceptés. Les ventes totales se sont bornées à 38 balles, portant à 191 balles le montant total des ventes opérés durant les trois jours qui viennent de s'écouler.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1595
Reçu aujourd'hui	15	
" précédemment	658991	
Cotons avariés, épars, etc, &c.	8019	
		666958
		668214
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	680283	680283
Stock en mains		1931

FRET—Il n'y a eu ce moment aucun navire en armement pour les ports étrangers ni non plus il ne se fait pas d'offres de fret pour la même destination. Dans le cabotage les vapeurs réguliers obtiennent de faibles chargements, mais il ne se fait rien sur voiliers. Nous cotons: coton sur vapeurs pour New York ⅞ c la livre tabac de $8 00 le boucaut, farine pour New York et boston 75 c le baril, porc et bœuf à do $1 25, mais pour New York et Boston, 18 à 20 c le boisseau.

TABAC—Depuis notre revue de samedi dernier le marché au tabac est calme mais ferme. Les ventes durant ce laps de temps ont embrassé 50 boucauts de good leaf à des conditions privées, 25 boucauts tabac africain à 1 17 1/5 c la livre, 1 bt à 18 c. Total 76 bts. Nous cotons: Léger—Refused, 7 à 9, Common Leaf 9 à 10; Medium, 10½ à 12, bon 14 à 15, fin, 15 à 17; Choice selections, 17 à 20; fin pour capes, 22 ½ à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c; Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13c; good, 15 à 16 c, fine 18 à 20 c; choice selections 18 à 22, Capes bellee — —.

SUCRE ET MELASSE—Hier, mais on ne l'avait pas rapporté—100 boucauts de sucre de Cube se sont vendus pour l'exportation à destination de l'Ouest à des conditions privées, en outre 300 caisses de Nos 12 et 13 à 12¾ à 13 ¾c la livre et 107 caisses Nos 18 à 20 à 14¾ à 16c la livre. Pas de ventes importante rapportée aujourd'hui. Le sucre de la Louisiane se vend lentement en détail à 13¾ à 15¾ c la livre de fair à prime, 16¾ à 16¾ c pour le jaune clarifié et 17 c pour le blanc. Il n'y a pas encore de marché pour les lots ronds de mélasse de Cube. L'article est tenu à 35 à 50 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

FARINE—La demande a été passablement animée aujourd'hui et les prix n'ont subi aucun changement depuis hier. Les ventes principales venues à notre connaissance ont embrassé 1850 barils, dont 50 et 30 de superfine à $8 75, 100 de double extra à $9 25, 150 de revendus à $9 50, 200 de triple extra à $10 50, 200 d'extra de choix à $12, 50 do à $11 50, 1000 à $11 75 et 50 do à $13. En outre, hier soir—mais on ne l'avait pas rapporté—500 barils de double extra à $9 et 200 de triple à des conditions privées.

MAIS—Les opérations sont encore restreintes à cause de la faiblesse de l'approvisionnement offert et les prix sont fermes et sans changements. Vente de 100 sacs de blanc à $1 15 le boisseau.

AVOINE—Les sacs de cet article se sont améliorés aujourd'hui. Ventes de 550 sacs d'avoine nouvelle à 70 et 528 do à 67 ½ c le boisseau.

SON—1050 sacs de son vendus aujourd'hui comme suit: 275 à $1 21, 500 à $1 22½, 275 à $1 22¾ et à $1 25 les cent livres.

PORC—Le mess se vend en détail à $31 25 le baril. Aucune vente de lots ronds n'est venue à notre connaissance. Un lot de 25 barils s'est vendu à $31 50 le baril.

BACON—Les épaules sont cotées en détail à 13¾ à 14 c, les clear ribbed side 17 c, les côtés dénoués 17 ¼ à 17 ½ et les jambons curés au sucre 19 à 20½ cts. 10 tierçons de jambons vendus à 20 c la livre.

[illegible]

BEURRE—Le marché est calme. Nous cotons le beurre de l'Ouest à 22 à 31 c la livre et celui du Nord 35 à 40 c.

FROMAGE—Les grades inférieurs sont calmes bien que la demande se soit un peu améliorée, particulièrement celle qui porte sur les meilleures qualités. Nous cotons le Western Reserve et le factory 14 à 16 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème est coté à 16 à 17 c la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail 7¼ c.

DRECHE ET HOUBLON—La drèche est ferme à $2 80 à $2 90 le boisseau de drèche américaine, et celle du Canada $2 90 à $3. Le houblon est calme à 35 à 45 c la livre.

SEL—A cause des forts envois venus récemment de Liverpool les prix de l'article ont fléchi. Nous cotons le Liverpool gros et fin en entrepôt $2 45 à $2 50, en magasin $2 55 à $2 90. Il y a actuellement deux chargements flottants qui attendent à vendre. Le sel des Iles Turques est coté à $1 90 à $2 le sac.

TOILE D'EMBALLAGE—La toile de l'Inde est ferme et se vend en détail 24 c la yarde de toile en rouleaux et en balles 26 c. La toile de chanvre est stable à 23 c la yarde pour la toile tissée au métier à la main 23 à 26 c pour la toile tissée à la vapeur.

FARINE DE MAIS—50 barils de farine séchée au four se sont vendus aujourd'hui à $1 75 et 50 do à $3 80 le baril.

CORDE D'EMBALLAGE—Un lot de 50 rouleaux de corde faite à la machine vendu à 9 cts la livre. Dans le détail on demande 9 ½ cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 12 août 1868.

Arrivés hier, 309 bœufs du Texas, 40 veaux vaches et d'en an, 5 vaches à lait.

Vendus hier—324 bœufs du Texas, 312 veaux et veaux d'en an, 16 cochons, 31 moutons.

A vendre—312 bœufs du Texas, 722 veaux et veaux d'en an, 47 cochons, 113 moutons, 24 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête				45 00 à	55 00
Do	do	2me	do	25 00 à	35 00
Bœufs du Texas, 1ère	do	do		25 00 à	30 00
Do	do	2me	do	15 00 à	20 00
Do	do	3me	do	10 00 à	12 00
Do	do	nourris au mais, par			
livre net					
Cochons, par livre, gr.				12	12½
Moutons, 1ère qualité, par tête				4 00 à	5 00
Do	2me	do		3 00 à	3 50
Do	3me	do		2 00 à	2 50
Vaches à lait, de choix, par tête				80 00 à	100 00
Do	2me qualité, par tête			50 00 à	60 00
Veaux d'en an, par tête				4 00 à	8 00
Veaux de lait, par tête				4 00 à	7 00
Chèvres, par tête				1 50 à	4 00

Décédée hier, 11 du courant, LUCIA FELIU, épouse de V. CAMUGLI, native de l'île de Minorque (Espagne), à l'âge de 41 ans. Les amis et connaissances des deux familles, ainsi que les officiers et les membres des Sociétés New Lusitano, Union, Espanola, Portuguese, Fils de la Louisiane, Alsacienne et Lorraine, sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 12 du courant, à 4½ heures P. M., de sa dernière résidence, rue Hopital, entre Chartres et Royale, No 59.

De la part de son époux, V. Camugli.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Nlle Orléans, 12 août 1868.

Messieurs les sociétaires sont respectueusement invités à assister à l'enterrement de feue LUCIE FILIU, épouse de Vincent Camugli, président de la Société Lusitane, de Bienfaisance et membre de notre Société.

L'enterrement aura lieu cette après midi, à 4 1/2 heures, le corps est exposé rue Hopital No 59, entre les rues Chartres et Royale.

Par ordre du Président.

J. RAMSTEIN, Secrétaire.

12août—1

Falleció ayer, 11 del corriente, a la edad de 41 anos, doña LUCIA FELIU, natural de la isla Menorca (España) esposa de V. Camugli. Todos los amigos y conocidos de las familias, asi como los miembros de las Sociedades Nueva Lusitana, Union Espanola, Portuguesa, Fils de la Louisiane, y Alsacienne & Lorraine, quedan convidados a asistir al entierro que tendra lugar hoy 12, a las cuatro y media de la tarde. El cuerpo se halla depositado en su morada calle Hospital, entre Chartres y Royale, No 59, sin otra invitacion.

De la parte de las familias V. Camugli y Feliu.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE

De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

AUX PLANTEURS.

A VENDRE:

Un MOULIN à coton de Carver, Une PRESSE.

Un MOULIN à scies avec accessoires.

Une CHAUDIERE à sucre—système Rillieux, Une POMPE, Trois BOUILLOIRES, Deux RESERVOIRS en tôle.

Une MACHINE locomobile à couper le bois, avec tuyaux.

Dix PAIRES DE ROUES en fonte.

S'adresser à A. ROCHEREAU & Co. 16 et 18 St. Louis. 12aout—6f

Légion de Seymour.

La Légion de Seymour se réunira, CE SOIR (Mercredi), à 7½ heures, à son quartier-général, Hôtel St-Louis—Entrée rue Royale.

L'exactitude est requise.

Par ordre, E. F. JONAS, Président. 12 aout—1f

Quartier-Général des Chevaliers Blair.

Nouvelle Orléans, 11 août 1868.

Les Officiers et Membres des différents Clubs à cheval, les Officiers et Marshals des différents Clubs à pied, sont invités à se joindre à nous pour la procession qui aura lieu SAMEDI, 15 du courant, à l'occasion de la présentation du drapeau qui nous a été offert. Le cortège se formera à 6 heures et demie du soir, au pied de la rue du Canal.

12 août—13 14 15 LE COMITÉ.

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions voir les circulaires ou s'adresser à l'Institution.

12août—6m

AVIS.

Départ fixe le 22 courant pour Bordeaux.

Le navire français HENRIETTE, capitaine LOUIT, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour complément de fret et passagers de chambre du d'entrepont, s'adresser à C. CAVAROC. 11 août

☞ Les passagers par le navire HENRIETTE sont priés de venir régler le prix de leur passage, sinon pas ne sera plus considérée à ont entrevient. C. CAVAROC. 11 août

Dissolution de Société.

La Société CROOKS & MARISTANY a été dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Les affaires de l'ancienne maison seront liquidées par Joseph Maristany, qui en assume tout le passif.

H. M. CROOKS, JOSEPH MARISTANY.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1868.

Le soussigné ayant acheté tout l'intérêt de H. M. CROOKS dans l'ancienne maison Crooks & Maristany, continuera le commerce de liqueurs en gros pour son propre compte et en son propre nom, au No 39 de la rue Tchoupitoulas. Il sollicite l'appui des amis de l'ancienne maison.

11 août—6f JOSEPH MARISTANY, Junior.

A MM. LES HABITANTS SUCRIERS.

Chaux! Chaux! Chaux!

LA FABRIQUE DE CHAUX établie au No 258 Promenade Carondelet, Vieux Bassin, fournira à MM. les habitants sucriers, comme par les six dernières années, de la CHAUX DE COQUILLES, préparée pour la clarification du sucre, au plus bas prix possible, en bon ordre, dans des barils à farine.

Tous ordres doivent être adressés à W. L. CUSHING Eagle Cotton Gin Depot. 9 août 1m—(12) No 61, rue St-Charles, N. O.

Avis.

ON demande une bonne GARDIENNE d'enfants pour garder un enfant de trois mois. On préférerait une femme d'un certain âge. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 168, rue Ténié, entre Dumaine et Ste Anne. 11 août—3f

AVIS.

MA femme (Mariane) ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public que je ne serais responsable d'aucune des dettes qu'elle pourrait contracter en mon nom.

11 août—2f MANUEL LESSA.

AVVISO AGLI ITALIANI.

NELL'adunanza generale tenuta il 6 corrente nella sala del Consolato d'Italia fu approvato lo STATUTO fondamentale della Nuova società Italiana di TIRO AL BERSAGLIO IN NUOVA ORLEANS la quale si organizzò definitivamente nominando i seguenti ufficiali:

G. SAMMINIATELLI, presidente.
J. BASSETTI, vice presidente.
G. DELL ORTO, segretario.
G. MINIERI, tesoriere.

Coloro che desiderano essere ammessi nella suddetta Società dovranno farne domanda scritta, raccomandata da due soci attivi.

Si spera che tutti gli Italiani vorranno contribuire al buon sviluppo di questa utile e patriottica istituzione a [illegible] prima riunione.

Per ordine del Presidente.

G. DELL' ORTO, segretario. 9 aout—3f

Réduction du prix de l'eau.

Bureau des Water Works, 6 août 1868.

PAR résolution du Bureau des Commissaires, les factures payables jusqu'au 1er janvier 1869—Une famille de quatre personnes ou moins, $1 25 par mois.

Chaque personne au dessus de quatre, $1 à 75 cents [illegible].

Les demandes doivent être adressées à M. S. E. PERCY, secrétaire et trésorier provisoire, au bureau de la Compagnie.

BRAXTON BRAGG, Surintendant. 9 août—6f

Avis au Public.

[illegible]

E. MONTEUSE.

Papiers peints français.

HEBERT & ESCOUSSE,

59, RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE.

Complètent en ce moment leur stock de papiers peints français pour la saison d'automne.

Environ 10,000 rouleaux ont déjà été reçus par le steamer Olinda

Et 12,000 autres sont attendus par le prochain steamer.

Ces papiers pourront être vendus ici depuis 20 cents jusqu'à 75 cents le rouleau.

Pour les prix, lechoix, la qualité et la nouveauté, ils ne [illegible] aucune comparaison.

9 août—6f

G. DUPLANTIER,

AVOCAT,

No. 84 rue Royale,

29 juil—1m NOUVELLE ORLEANS.

Avis.

ON demande des ouvriers parfumeurs, rue Sainte Anne, No 63.

JULES FRISARD 8 aout—6f Nlle Orléans, 8 août 1868.

LES soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant qualité, préviennent le public, conformément à la 17e section de l'acte de 1842 No 98, approuvé le 14 mars 1842 qu'il est de leur devoir d'enregistrer tous les billets, non encore payés, de la banque, de les timbrer du mot "enregistrés", d'en tenir un compte exact, d'en spécifier les dates, les lettres et les valeurs.

Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, à partir du 20 juillet 1868, à se conformer à la loi sous ce rapport, au local de ladite banque à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils cesseront le travail lorsque tous les billets non payés auront été enregistrés. Ils invitent les porteurs de billets de la banque à les présenter au susdit local, dans le but ci dessus indiqué, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Les porteurs de billets sont priés de remettre aux soussignés, en présentant les billets une liste indiquant la lettre, le numéro, la date et la valeur de chaque billet.

P. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, J. F. IRVINE, Commissaires.

5 juillet—1m

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire.

A vendre par O. R. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins. Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal,

Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal. Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasin.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant eu vu cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je recommande que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé

Signé: FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres. 22 juill—3 1/2 p

AGENCE GENERALE

DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquin.

Liqueurs assorties.

Vins rouges en caisse fine et ordinaires, de blancs do do do en barriques do du rouge do do do

Sardines, Fruits conservés, Huile de Fossel et Bordeaux, Huile de Pagniol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent. 26 juill—3m No 13 Carondelet.

TOURISTES.

VOUS qui passez l'été dans les Villes de Bains—vous qui en êtes de la Dyspepsie—vous tous enfin qui aimez un changement de diète—Et vous, enfants, tapez au No 20 de la rue Baronne, ou au No 191 de la rue du Camp, acheter vos BISCUITS, vos CRACKERS, CRACKNELLS, SPICE NUTS, etc. Tout cela s'achète à la livre ou en boîtes de [illegible] de toutes dimensions. Manufacturés à la boulangerie "London Biscuit Bakery", No 20 rue Baronne, Nouvelle-Orléans. Branche de Dépôt, No 192 rue du Camp.

☞ Un escompte libéral sera fait aux agents responsables. JOHN WESTRUP & Co. 18 juillet—1m Propriétaires.

Avis.

LA société existant entre les soussignés sous la raison J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 8 juin 1868.

M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le commerce d'affaires en son nom seul.

Toutes les procurations données antérieurement à cette date, soit au nom de J. Levois, soit au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.

J. LEVOIS, F. MATHON. 13juil—1m

Nattes, Nattes, Nattes

GRAND RABAIS

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs; ainsi qu'un bel assortiment de marchandises choisies.

A vendre par D. BLANCHARD 1er aout—2m 3ps. Enc. Toulouse et Dauphine.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15 rue Dauphine.

LES Souscripteurs au fonds capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de $10 par actions sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.

Par ordre de la Direction. JULES BENIT, Secrétaire. 8 aout—au 30

FOR SALE,

BY

A. ROCHEREAU & CO.

16 & 18, St. Louis St.

Claret in Casks.

St. Macaire, Clairac,
Blaye, Bourg,
Tresses, Quinsac,
Chassors, Montferrand,
S. Genès, Macau,
Margaux. Cantenac.

Claret in Boxes.

St. Julien, Bacalan,
Coutry, St. Emilion,
Cantenac, Margaux,
Giscours, La Mission.

Brandy in Wood.

Central Society, Marquet,
Ph Godard & Co., Taillasson,
A Bonniot & Co., Raynal & Co,
Mercury, Castillon 1815,
Godard, Crown, E Alusse,
P. Dandicolle & Co.

Brandies in Boxes.

Central Society, Marquet;
P. Dandicolle & Co.

CHAMPAIGN KRUG & Co.

White Wine.

Sauterne, La Croix Blanche.

Sardines.

Marquet, Godard frères,
H. Dubois, Louit frères,
&c.;

Boneless Sardines.

Green Peas, Ceps in Oil,

Haricots verts.

Sherry Wine, Port Wine,

Madeira,

Rhine Wine, Burgundy Wine.

Absynthe, Vermouth,

Jamaica Rum,

&c.

9 aout—3f

INSTITUTIONS

Université de la Louisiane.

DEPARTEMENT MEDICAL.

FACULTÉ.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., ci-devant de l'Université de Nashville, Prof. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M., & C. J. BECKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.

La trente unième cours annuel commencera le 4 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. [illegible]

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen. 11 aout—2m—MJD

Externat pour jeunes Enfants.

MADAME MORRISON a l'honneur d'informer les familles qu'elle ouvrira un EXTERNAT pour jeunes enfants des deux sexes (lundi 17 août courant) rue de l'Hopital entre Bourbon et Dauphine. Références MM. AUGUSTE MONTREUIL et J. A. MAYRIN. 9 aout—1m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,

Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian étant reconnu depuis de longues années comme l'un des endroits favoris des habitants de la Nouvelle Orléans, [illegible]

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $165.

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège $10.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $5 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.

☞ Pour plus amples informations s'adresser à l'Académie de Ste Marie, rue Poeyfarre, à la Nouvelle Orléans ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.) 7 aout—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 8 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

19mai—1an (12)

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.

Sous la direction de Mme CENAS,

A l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre.

Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 2 aout—2m

MOULIN EAGLE A COTON.

IL n'est pas de moulins qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde où l'on cultive le coton, surtout dans la Grande Vallée du Mississippi, il n'en est pas dont on ait montré plus satisfait. Une expérience de quarante ans nous met à même d'offrir aux planteurs une machine qui n'a rien à craindre de la concurrence. Le travail en est parfait et tous les perfectionnements que peut y apporter l'habileté des mécaniciens y sont introduits sans qu'il en coûte rien au planteur. Nous référons le public à presque tous les planteurs de la Vallée du Mississippi. Les hommes dont l'opinion est basée sur une longue expérience méritent d'être écoutés.

W. L. CUSHING seul agent, 5 aout—1m Rue St-Charles No 61.

Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Steel & man & Co, est supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Elle est faite de fer extra et garantie pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre, la seule qui ait de la valeur. On en a vendu plus de 4000. Le prix en a été réduit de vingt pour cent.

WM. L. CUSHING, seul Agent, Rue St Charles No 61, coin Union. 5aout—1m

Presses à Coton, d'Ingersoll.

C'EST la seule presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il ne faut pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, sans mulets, chevaux, etc. L'économie en est évidente. Chaque presse est au complet y compris boiterie et emballage de manière à être expédiée. Elle est accompagnée de renseignements indiquant comment il faut s'y prendre pour la monter et on peut s'en servir deux heures après qu'on l'a reçue sur une habitation. Plus de 4000 ont été employées avec succès en ce moment. A vendre par

W. L. CUSHING, seul Agent, 5 aout—1m Rue St Charles No 61.

A louer.

Une petite maison, de quatre pièces située dans la cour, rue des Ursulines No 185 près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 96. 21 juillet PP

A Louer

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à A. CARRIERE & CO., 8 juillet—1M No 50 rue Bienville.

A Louer,

Un îlet de terre très élevé (avec les améliorations qui se trouvent dessus) convenable pour jardin potager, situé rue Dumaine, près la rue Broad. Egalement, plusieurs petites maisons dans le Deuxième et le Troisième Districts. S'adresser à MANUEL ELLIOT, Passage de la Bourse, No 80, près la rue Bienville. 9 aout—3f

A Louer,

SEPT MAGASINS, ayant front sur la rue Commune entre Remparts et Bassin. Prix modérés.—S'adresser à M. J. A. CAPDAU, No 5, Exchange Place, de midi à une heure. 5 aout—6f

A Louer.

La magnifique résidence à étage située à l'angle des rues Esplanade et Tonti, Deuxième District, contenant deux salons, une salle à manger, sept chambres à coucher chambres à bains, lieux d'aisance, installations de gaz, water works avec appareil distributeur de l'eau dans la maison. Dans les batisses du fond, huit chambres, écurie remise, poulailler, &c, &c, et la maison sur le devant de l'Esplanade.

Le terrain est vaste, ombragé et planté d'arbres fruitiers figuiers, d'orangers et arbres d'ornement.

Les chars du Bayou passent devant la propriété.

Pour les conditions, s'adresser à A. C. TREMOULET, 6aout—6 No 98, rue Vieille Levée.

CHANGEMENT DE LOCAL.

ELKIN & CO.

ONT TRANSPORTE LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES,

Au No 168 de la rue du Canal,

(EN FACE DU CHRIST CHURCH.)

Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c. 15 juil—1m PP

ETAT DE LA LOUISIANE.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'il soit connu que le 3 août de l'année de N tre Seigneur mil huit cent soixante-huit, et la quatre vingt treizième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique,—

Par devant moi, ADOLPHE MAZUREAU, notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ayant commission et qualité, et en présence des témoins soussignés:

Se sont présentées les parties dont les noms figurent ici, lesquelles déclarent que, profitant des lois de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles s'engagent et engagent ceux qui pourraient plus tard devenir membres de cette souscription ou achat d'une police, et de former une corporation dont le but et sous les stipulations suivantes:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera: **Société Mutuelle d'Aide et Bienfaisance de la Vie, de la Louisiane.** Le domicile de cette Société est établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans. La Société commencera ses opérations lorsque le nombre des souscripteurs sera de cent. La Société aura le droit de faire des contrats, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, de posséder, acheter, recevoir par donation ou de vendre des propriétés, meubles ou immeubles, de faire et employer un sceau renfermant une devise.

ARTICLE II.

Le but de cette société sera de contracter pour l'assurance de la vie, d'émettre des polices d'assurance de la vie, de faire tout ce qui se rattache à cette sorte d'assurance, conformément aux conditions mentionnées plus loin. La Société aura le droit de réassurer dans d'autres compagnies, si elle le juge convenable, mais à ses propres frais et à son profit.

ARTICLE III.

Tous les pouvoirs administratifs de cette Société seront confiés à vingt Directeurs dont cinq formeront un quorum, et à tels officiers et commis qu'ils pourront nommer. Les Directeurs exerceront leurs fonctions pendant deux ans, à partir du jour de leur nomination ou élection. Les personnes dont les noms suivent formeront la première direction et resteront en place pendant deux ans, à partir du 1er août 1868:

J. M. LAPEYRE.	W. S. MOUNT.
JOHN DAVIDSON.	L. B. POTHIER.
H. ZUBERBIER.	WM. McCULLOCH.
I. N. MARKS.	C. CAVAROC.
E. F. SCHMIDT.	WM. CREEVY.
W. COOPER.	THOS. E. FINLAY.
W. S. PIKE.	ANTHONY SAMBOLA.
DAVID McCOARD.	PATRICK IRWIN.
J. CAULFIELD.	JNO. C. SINNOTT.
GERARD STITH.	W. C. NICHOLS.

S'il survenait, dans la Direction, une vacance occasionnée par la démission, la mort d'un membre, ou toute autre cause, avant l'expiration du temps pour lequel ledit membre aura été élu, ce le vacance sera remplie, par les autres Directeurs, par l'élection d'une personne capable. Les Directeurs devront, à leur première réunion, élire un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier. Ils devront en outre élire les officiers qu'exigeront les affaires de la Société. Le Président devra être membre de la Direction, présider toutes les réunions de la Direction, aux assemblées des porteurs de police de la Société, et devra diriger toutes les affaires de la Société sous la surveillance des Directeurs.

Le Vice-Président devra être membre de la Direction. Il devra présider les susdites réunions en l'absence du Président et, si ce dernier est absent, signer les polices de la Société.

Le Secrétaire, le Trésorier et les employés que désignera le Président devront, avant d'entrer en fonctions, donner des cautions approuvées par les Directeurs et qui garantiront le fidèle accomplissement de leurs services.

ARTICLE IV.

Chaque membre admis dans la Société versera dans la caisse, s'il est âgé de seize (16) à trente (30) ans inclusivement, la somme de dix piastres, s'il est âgé de trente et un (31) à quarante (40) ans inclusivement, quinze piastres, de quarante-et-un (41) à cinquante (51) inclusivement, vingt piastres de cinquante-et-un (51) à soixante (60) inclusivement, vingt cinq piastres—laquelle somme donnera à la personne qui l'aura payée à une police d'assurance pour la vie, qui deviendra au porteur de la police à une somme égale à une piastre pour chaque membre inscrit sur les livres de la Société, à l'époque de sa mort, somme qui sera payée à ses ayant cause dans les soixante jours qui suivront celui où aura été reçu un certificat de la mort du porteur. Mais, dans aucun cas, le montant payé sur la dite police ne devra excéder cinquante piastres. Lorsque le nombre des membres excédera cinq mille, la contribution de tous les membres excédant ce mille membres sera mise de côté comme fonds de réserve [illegible] dont la Société pourra disposer. [illegible]

ARTICLE V.

A la mort d'un membre, le secrétaire signalera immédiatement ce fait aux détenteurs de police et réclamera le paiement de la contribution mentionnée dans l'article IV, en insérant dans ce but un avis une ou plusieurs fois dans un journal de la Nouvelle-Orléans publié en anglais, et dans un journal publié en français. [illegible]

ARTICLE VI.

Le Président nommera, à l'expiration du temps de service des présents Directeurs, trois détenteurs de polices qu'il jugera capables. [illegible]

ARTICLE VII.

Le Registre de l'Association sera accessible en tout temps aux détenteurs de polices.

ARTICLE VIII.

Si les bénéfices nets de l'Association viennent à dépasser cent mille piastres, la Direction pourra, si elle le juge à propos, distribuer de temps en temps des dividendes. [illegible]

ARTICLE IX.

On n'admettra comme membre de l'Association que des personnes âgées de seize (16) à soixante (60) ans.

ARTICLE X.

Aucun membre ne sera responsable des obligations de l'Association au delà de la somme qu'il devra, conformément à la dite Association, conformément aux dispositions de l'Article IV.

ARTICLE XI.

L'acte d'incorporation pourra être modifié ou amendé, ou l'Association mise en liquidation par un vote de la majorité des détenteurs de polices représentée à une réunion générale convoquée par voie d'avis dans les journaux, conformément à l'Article IV. Il est entendu qu'une majorité des détenteurs de police n'est pas présente à l'époque indiquée, aucune réunion pourra être convoquée quand le nombre des membres sera suffisant. [illegible]

Fait et passé en mon bureau dans la ville de la Nouvelle-Orléans à la date (jour, mois et année) susmentionnée en présence de James M. Moore et de J. Wood Breedlove, témoins compétents, qui ont signé conjointement avec les parties et moi, notaire.

L'original est signé,

J. M. Lapeyre,	Thos E. Finley,
L. B. Pothier,	Jno Davidson,
[illegible]	W. S. Mount,
[illegible]	W. C. Nichols,
W. Cooper,	E. F. Schmidt,
[illegible]	David McCoard,
Gerard Stith,	Wm. McCulloch,
R. W. Young,	L. A. Fournier,
W. B. Koontz,	J. Lewes,
M. F. Dunn,	D. J. Fitzwilliams,
J. J. Alston,	Louise J. Alston,
W. H. C. Robinson,	Jno M. Carr,
Nata's E. Fournier,	Jos Ellison,
W. H. Stevens,	Cordelia D. Stewart,
W. R. Rudden,	G. P. Benson,
J. W. Allen,	Jno F. Elliott,
H. Dean Doane,	J. Wood Breedlove,
A. Mazureau, N. P.	

Je certifie que ce qui précède conforme à l'original déposé en mon bureau et dument timbré. En foi de quoi, je livre le présent sous ma signature et le sceau de mon bureau, à la Nlle Orléans, ce 3me jour d'août 1868.

A. MAZUREAU, Notaire. 9 aout

Navets garantis, de Buist.

NAVETS HOLLANDAIS plats, hatifs, NAVETS A TETE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA, jaunes.

A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER, 18 juillet—1m No 12, rue Dumaine

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison G. W. BANCKER & Co, a été dissoute par limitation, le 30 juin dernier. G. W. BANCKER ayant acheté tout l'intérêt de C. T. BUDDECKE dans l'actif de l'ancienne Société, assume toutes responsabilités de celle et se charge de la liquidation, en sa qualité, de la dite Société, sa liquidation seulement.

GEORGE W. BANCKER, CHRISTIAN T. BUDDECKE. Nlle-Orléans, 30 juillet 1868.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société, et continueront le commerce de matériaux de construction sous la raison G. W. BANCKER & Co.

GEORGE W. BANCKER, RICHARD KANE, OCTAVE VOORHIES. Nlle-Orléans, 30 juillet 1868. 31juillet—10f

Maîtresse de français.

ON demande pour la campagne une bonne maîtresse de français. S'adresser à l'Institut Carnatz, No 267 rue Prytania. 6aout—3f

Avis.

PENDANT les mois d'AOUT et de SEPTEMBRE le Docteur ORIARD donnera ses consultations les MARDIS et SAMEDIS de chaque semaine, de neuf heures à midi. 5 août—1m

EN débarquement du navire Henriette, arrivé de Bordeaux

100 caisses vin blanc Langoiran,
200 do vin rouge St-Eulalie,
10 do 12 bouteilles, Ste Eulalie,
50 barriques do Clairac,
10 balles bouchons réguliers et pointus.

A vendre par COMMAGERE & LAMBERT, 5aout—10f No 34 rue des Magasins.

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale "RICHARDS'CAPE LIME." Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la manufacture la fabrication du sucre et autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment chez l'agent sur le chantier de marbre, 147 rue de la Commune, entre Dauphine et Bourgogne. 2aout NEWTON RICHARDS.

M. ALBERT FABRE, ex-intendant des écoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Mathématiques et Physique. Cours de dépouille. [illegible]

5juillet

MALADIES DES YEUX.

LE DR ROMBEROLES, ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 3 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi de 2 à 4 heures. 14 mars—1an—MJ

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 11 AOUT — CLASSE 436.

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
32	8	5	9	63	59	53	60	39	42	12	17	19	—

Le soussigné connaît les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendus prix gagnés, et les lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 11 AOUT. No 432

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
16	6	6	25	62	68	77	13	1	23	8	5	44	15

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 16 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE G. JOHNSTON, Agent. 12 aout—1m

D. LOPEZ.

Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats candies, bonbons, des Soda et gateaux, café grillé et moulu.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le tiendra comme par le passé.

Il appelle spécialement l'attention des marchands et gros sur la vente du chocolat, candy et café moulu en gros et en détail. 14 juil—1m

Succession de Jean Marie CHARAMIA.

LES personnes qui se prétendraient encore créancières de la succession de Jean Marie Charamia, en son vivant, sont invitées à présenter leur compte à Guillaume Betbeze, tuteur des mineurs.

J. M. Charamia, chez Monsieur Jean Dubarry, fermier du Marché Ste Marie, dans les délais de quinzaine.

Nouvelle-Orléans, le 5 août 1868. GUILLAUME BETBEZE. 5aout—3f

Vin rouge & blanc, Bordeaux & Marseille.

300 Barriques Vin Bergasse.
150 " " Castelmoron Wh.
500 Barils Vin blanc Wh.
500 Quarts Port Sherry & Madère.
1,200 Paniers Halle Flagniol grandes et demi.
300 Caisses Vermouth Noilly Prat.
300 Caisses Muscat Frontignan.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 août—6f. 62, Vieille Levée.

En débarquement du navire "Henriette," de Bordeaux.

80 barriques de VIN vieux corsé,
200 caisses d'HUILE Flagniol, grandes et petites bouteilles.
200 caisses VERMOUTH, Noilly Prat,
25 caisses CASSIS du Mont d'Or.

En magasin:

150 barriques VIN,
2,000 caisses de VIN assortis,
25 barils de VINAIGRE,
30 do PORTO
20 do MADERE,
30 do SHERRY,
25 caisses FRUITS au jus,
100 barils COGNAC, Pinet Castillon, Marret, Sebiguette et Pellevoisin, très vieux.
500,000 BOUCHONS pointus et réguliers,
75 paniers BOUTEILLES Bordeaux,
50 caisses SARDINES, à boîtes,
500 PANIERS anisette vides,
50 do CHAMPAGNE,
TRUFFES, PETITS-POIS CHAMPIGNONS, CAPRES, ETC., ETC.

14......Rue Conti, entre Levée et Chartres......14

5 aout—1m PP B. TISLIER.

AVIS.

AYANT vendu à M. F. L. LAMOTHE tout mon intérêt dans le commerce que je faisais au No 14 de la rue de la Douane, je le recommande avec plaisir à la clientèle de la maison.

J. RAYMOND.

Nlle-Orléans, 1er août 1868. 5 aout

Le soussigné continuera l'achat et la vente de mousse, laine, peaux, cire, suif, etc., en son propre nom. Il sollicite l'appui de ses amis, et des connaissances et du public.

F. L. LAMOTHE.

Nlle Orléans, 1er août 1868. 5 aout—1m

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE PORTATIF.

LES Propriétaires des patentes des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

Ils se proposent d'appeler au versement de quinze pour cent du capital et profiter du moyens une chose partie des [illegible]

On peut voir les brevets de ce gaz tous les jours au bureau de M. Chas. T. Nash, encanteur, 200 St Charles [illegible]

Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp. 19 jui

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE.

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHEE dans toutes ses phases. L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. LE FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire de l'associer à un remède interne quand on l'emploiera et les personnes qui pourront obtenir tous les moyens qu'on peut désirer de nature, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur le cachet.

MAUNSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros. 3aout

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, même maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP le M

Dr. O. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles sur un nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les ateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les ateliers montés sur or et sur argent, ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 24 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

190......RUE DU CANAL......190

entre Bourgogne et Remparts, cette [illegible] tous les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—PP

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.

Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ... 25 cents.

Enfants au-dessous de 12 ans ... 15

L'extrémité du chemin ou vi le est fixée à la tête de la rue Lafayette, où à quelques yardes des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST la Compagnie y élève une GRANDE GARE POUR LE FRET [illegible]

Les convois à vapeur partiront de la nouvelle gare. [illegible]

Les convois à vapeur partiront de la nouvelle gare.	Les convois à vapeur partiront du Lac.
A 6 heur. et quart matin.	A 5 heures du matin.
A 7 " et demie matin	A 6 " et quart matin.
A 9 " du matin.	A 7 " et demie matin.
A 10 " et demie matin	A 9 " du matin.
A midi	A 10 " et demie matin
A 2 heures après-midi.	A midi.
A 3 " "	A 2 heures après-midi.
A 4 " "	A 3 " "
A 5 " du soir.	A 4 " "
A 6 " "	A 5 " "
A 7 " "	A 6 " du soir.
A 8 " "	A 7 " "
A 9 " "	A 8 " "

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac n'arrêtera plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. Pour le moment, il ne pourra pas aller au-delà de la tête du Lac à une heure après minuit.

Pour les baigneurs et les pêcheurs un convoi à vapeur partira de la nouvelle gare à 4 heures du matin, le Dimanche, il y aura en outre un convoi entre à 1 heure de l'après midi.

Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de famille seront reçus à la même gare et les voyageurs le préfèrent. [illegible]

[illegible]

21 juillet PP O. PANDELY, Surintendant Général.

Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet ...	30 cents.
BURNS, do ...	30 cents.
BYRON do ...	30 cents.
ESSAYS OF ELIA ...	30 cents.

Très jolie édition des WAVERLY NOVELS, par volume ... 25 cents.

DICKENS, complet, par volume ... 25 cents.

JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX,

No 92 de la rue du Camp,

Appelle l'attention du public de la Nouvelle Orléans sur ces éditions extraordinaires des prix [illegible] aux publiées en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont illustrées.

Il sera fait un escompte libéral aux acheteurs. Demandez chez GRESHAM, les FREE TRADE EDITIONS des poèmes et des romans anglais.

Les livres seront envoyés à toute adresse quelconque (sans frais de port) sur réception du prix.

S'adresser à JAS. A. GRESHAM, Lock Box 947, Nlle-Orléans, Lou. 14 juillet—1m